

## Reconnaissance douleur accident du travail fonction publique

Par **bagomac**, le 31/12/2016 à 14:43

bonjour

un fonctionnaire blessé a l'œil avec accident travail reconnu

cicatrice reconnue sur la cornée entraînant un aplatissement de la cornée ,une photophobie peut il obtenir une indemnité complémentaire de la part de son administration

Il a obtenu le port de lunettes le ramène a une vision 10/10 mais il a des frais :gouttes pour larmes et douleur perpétuelle

cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le 31/12/2016 à 14:48

Bonjour

Nous sommes un forum étudiant, par conséquent nous ne sommes pas habilités à répondre à ce genre de requête qui relève du conseil juridique.

Cela dit, je vous invite à cliquer sur le dernier lien de ma signature. Celui-ci vous réorientera vers un site où vous pourrez poser votre question.

Merci pour votre compréhension.

Je vous souhaite un bon réveillon